

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRES : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur.

OBJET : Jour de carence pour les agents du SDIS33 durant la pandémie COVID19

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

Depuis quelques jours, des cas avérés de COVID 19 sont recensés dans les centres d'incendie et de secours du département de la Gironde, mais également dans les services de la direction.

Les agents ayant été en contact avec les personnes testées positives ou présentant les symptômes du COVID ont été invités par le SSSM à prendre contact avec leur médecin traitant pour être placés à titre préventif en quatorzaine.

L'Administration ne pouvant donner l'accès au télé-travail à tous ces agents, ils ont été positionnés en arrêt maladie et non en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA). Ils se voient donc soumis au jour de carence.

L'UNSA-SDIS33 sollicite par conséquent l'établissement afin que ce jour de carence ne soit pas appliqué sur ce type d'arrêt maladie durant la crise sanitaire.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Recevez, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33
Jacques Noaille